

Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an.

Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement.

Quatre-temps, vigiles jeûneras, et la carême entièrement.

Vendredi chair ne mangeras, ni le Samedi mêmement.

Droits et dîmes tu payeras à l'Eglise fidèlement.

Acte d'Adoration.

MON Dieu, je vous adore, je vous reconnais pour mon créateur et mon maître, je vous offre ma vie et tout ce que je possède.

Acte de Foi.

MON Dieu, je crois fermement tout ce que croit et enseigne la Sainte Eglise, parce que c'est vous, ô mon Dieu, qui l'avez dit.

Acte d'Espérance.

MON Dieu, j'espère vos grâces et mon salut par les mérites infinis de Jésus-Christ mon Sauveur.

Acte de Charité.

MON Dieu, je vous aime de tout mon cœur et plus que toutes choses, par ce que vous êtes infiniment aimable; et j'aime mon prochain comme moi-même, pour l'amour de vous.